

# Détails de l'aide technique et tarifs

## Prestation de Compensation en aide technique

L'aide technique est attribuée pour l'achat ou la location par la personne handicapée et pour son usage personnel, d'un instrument, un équipement ou un système technique adapté ou spécialement conçu pour compenser une limitation d'activité rencontrée par une personne du fait de son handicap.

Peut être pris en compte au titre de la « PCH aides techniques » tout instrument ou équipement ou système technique adapté ou spécialement conçu pour compenser une limitation d'activité rencontrée par une personne du fait de son handicap.

### Les critères de prises en charge

Les aides techniques doivent contribuer soit :

- A maintenir ou améliorer votre autonomie
- A assurer votre sécurité
- A mettre en œuvre les moyens nécessaires pour faciliter l'intervention des aidants

Trois cas sont à distinguer :

- Les aides techniques qui figurent sur la liste des produits et prestations remboursables de la Sécurité Sociale : Pour être pris en compte pour la PCH l'aide devra être prescrite par un médecin
- Les aides techniques hors liste des produits et prestations remboursables : Les préconisations doivent figurer dans un plan personnalisé de compensation
- Les équipements d'utilisation courante : Ceux-ci sont pris en compte s'ils apportent une facilité d'usage pour la personne handicapée

Toutefois l'acquisition ou la location des aides techniques pour lesquels la PCH est attribuée doit s'effectuer au plus tard dans les douze mois suivant la notification de la décision d'attribution.

### Tarifs et montants applicables à l'élément aide technique

	Montant maximal attribuable	Durée maximale	Tarifs
Règle générale	3960€		
Si une aide technique, et le cas échéant, ses accessoires, ont un tarif PCH à au moins 3000€	3960€, auquel s'ajoute le montant du tarif PCH de l'aide technique et de ses accessoires, après déduction du tarif LPP	3 ans	Selon les aides techniques : tarif détaillé ou 75% du prix dans la limite du montant maximal attribuable

